

Juin 2006

F



منظمة الأغذية
والزراعة
للامم المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food
and
Agriculture
Organization
of
the
United
Nations

Organisation
des
Nations
Unies
pour
l'alimentation
et
l'agriculture

Organización
de las
Naciones
Unidas
para la
Agricultura
y la
Alimentación

COMITÉ DES PRODUITS

GROUPE INTERGOUVERNEMENTAL SUR LA VIANDE ET LES PRODUITS LAITIERS

Vingt et unième session

Rome, 13-16 novembre 2006

**RAPPORT DE LA NEUVIÈME SESSION
DU SOUS-GROUPE DES CUIRS ET PEAUX
Arusha (République-Unie de Tanzanie), 2 et 3 février 2006**

Table des matières

Paragraphes

I.	INTRODUCTION	1 - 4
II.	QUESTIONS ÉCONOMIQUES ET INTERGOUVERNEMENTALES ET POLITIQUES GÉNÉRALES	5 - 26
A.	COMPTE RENDU DE LA CONSULTATION SUR LES CUIRS ET PEAUX	5 - 7
B.	CUIRS ET PEAUX BRUTS ET CUIR TANNÉ – STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT	8 - 13
C.	ACTIVITÉS DE VALORISATION	14 - 21

Par souci d'économie, le tirage du présent document a été restreint. MM. les délégués et observateurs sont donc invités à ne demander d'exemplaires supplémentaires qu'en cas d'absolue nécessité et à apporter leur exemplaire personnel en séance.

La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur l'Internet, à l'adresse www.fao.org

D. INFORMATIONS NÉCESSAIRES SUR LES CUIRS ET PEAUX	22 - 26
III. AUTRES QUESTIONS	27
A. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE SESSION	27
ANNEXE A	
Liste des documents	6

I. INTRODUCTION

1. Le Sous-groupe des cuirs et peaux a tenu sa neuvième session à Arusha (République-Unie de Tanzanie) les 2 et 3 février 2006. Des délégués des pays ci-après étaient présents: Angola, Botswana, Burkina Faso, Égypte, Kenya, Mali, Niger, Ouganda, Royaume-Uni, Sénégal et Tanzanie (République-Unie de). Le Centre du commerce international CNUCED/OMC (CCI), l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), le Fonds commun pour les produits de base, le Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA), l'Association africaine du cuir (AFLAI), la Confédération des associations nationales de tanneurs et mégissiers de la Communauté européenne (COTANCE), la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), l'Association de la filière du cuir d'Afrique de l'Est et d'Afrique australe (ESALIA) et le Conseil international des tanneurs (CIT) étaient représentés en qualité d'observateurs.

2. M. Charles Mlingwa, Vice-Ministre du développement de l'élevage de la République-Unie de Tanzanie, a souhaité la bienvenue aux délégués présents à la session au nom de M. Shukuru Jumanne Kawambwa, Ministre du développement de l'élevage. M. Brian Moir, spécialiste principal des produits de la Division des produits et du commerce international, a souhaité la bienvenue aux participants au nom du Directeur général, M. Jacques Diouf.

3. La session a été ouverte par M. Paul Pearson (Royaume-Uni), Vice-Président de la huitième session. Mme Anunciata Njombe (République-Unie de Tanzanie) a été élue Présidente. M. Doudou Mane (Sénégal) et M. Paul Pearson (Royaume-Uni) ont été élus respectivement premier et deuxième Vice-Présidents.

4. Conformément à la pratique adoptée avec succès à sa septième session, le Sous-Groupe a demandé au Secrétariat de rédiger le rapport de la session et de l'envoyer à la Présidente et aux deux Vice-Présidents afin que ceux-ci puissent signaler toute omission ou erreur grave. Après l'autorisation finale de la Présidente, le rapport serait considéré comme adopté. Le Sous-Groupe a demandé que le rapport soit envoyé aux délégués dans les deux mois suivant la session.

II. QUESTIONS ÉCONOMIQUES ET INTERGOUVERNEMENTALES ET POLITIQUES GÉNÉRALES

A. COMPTE RENDU DE LA CONSULTATION SUR LES CUIRS ET PEAUX

5. Le Sous-Groupe a noté qu'une consultation sur les cuirs et peaux tenue le 1^{er} février 2006 avait été présidée par M. Paul Pearson. Les participants y avaient analysé la situation actuelle, ainsi que les perspectives à moyen terme pour les cuirs et peaux. Une présentation sur les défauts des cuirs et peaux présents avant l'abattage dans le contexte et dans la perspective de la filière d'approvisionnement y avait mis l'accent sur les signaux transmis en amont par les prix en direction des producteurs primaires de matières premières. Les délégués en avaient conclu qu'il restait encore beaucoup à faire pour réduire à un niveau minimal les défauts présents avant l'abattage. Ils étaient convenus que des progrès avaient été accomplis, tout en concluant par ailleurs qu'une supervision et un soutien gouvernementaux étaient nécessaires. Les participants à la consultation avaient noté que SHAPE, ensemble complet d'instruments utiles pour la définition et la mise en œuvre de stratégies commerciales, était disponible au CIT et que le site Web *Leatherline* (www.intracen.org/leatherline) consacré à la filière du cuir avait été mis en service.

6. Les participants à la consultation avaient également analysé les arguments favorables et contraires à la suppression des restrictions à l'exportation. Il avait été souligné que, si des mesures protectionnistes pouvaient être justifiées dans certains pays, en particulier dans les pays les moins avancés, elles ne devaient toutefois pas servir à soutenir le secteur de manière permanente. Il a également été noté que les restrictions à l'exportation pouvaient faire entrave à l'amélioration de la

qualité des cuirs et peaux et que certaines méthodes comparatives pouvaient être utilisées pour mesurer de manière empirique l'incidence sur la qualité des cuirs et peaux de l'imposition de restrictions à l'exportation.

7. Le Sous-Groupe a noté que le degré de participation à la consultation avait été élevé et que les participants avaient trouvé les questions abordées intéressantes et le débat utile.

B. CUIRS ET PEAUX BRUTS ET CUIR TANNE – STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT

8. Ce point de l'ordre du jour a été examiné à la lumière du document CCP: ME/HS 06/2. Les participants ont estimé que l'actuelle stratégie était encore pertinente au regard des problématiques du secteur. Le Sous-Groupe a noté les progrès accomplis concernant de nombreux volets de cette stratégie.

9. À propos du volet A de la stratégie, « *gaspillage des cuirs et peaux: absence de collecte et dommages* », le Sous-Groupe a insisté sur l'importance potentielle de la traçabilité, car la faculté de remonter jusqu'au propriétaire original d'une peau depuis la tannerie pouvait contribuer au processus d'amélioration de la qualité. Il a néanmoins été souligné que les exigences en matière de traçabilité varieraient selon les régions du monde. Certains ont mis en avant l'importance de rationaliser les circuits de commercialisation tout au long de la chaîne d'approvisionnement en cuirs et peaux de façon à pouvoir offrir aux producteurs primaires des incitations de nature économique pour améliorer la qualité et augmenter la quantité des dépouilles exploitées.

10. Concernant le volet B, ayant trait aux « *informations statistiques* », le Sous-Groupe a réaffirmé l'importance de la collecte, de l'analyse et de la diffusion de statistiques relatives au secteur et il a admis que le manque de données de bonne qualité continuait à poser des problèmes, en particulier pour les pays en développement. Il a encouragé la formation de comités statistiques nationaux et régionaux qui contribueraient à lever les obstacles dans ce domaine.

11. Quant au volet C, concernant les « *politiques commerciales restrictives* », le Sous-Groupe a insisté pour que, dans la mesure des ressources disponibles, le travail analytique sur les politiques commerciales soit poursuivi, y compris les études sur l'impact des restrictions à l'exportation dans certaines régions, comme l'Amérique latine et l'Asie, et sur les obstacles non tarifaires et des questions en rapport avec les restrictions phytosanitaires.

12. Au sujet du volet D de la stratégie, relatif aux « *contraintes écologiques* », le Sous-Groupe a insisté sur le transfert de technologies entre pays développés et pays en développement comme moyen de réduire efficacement l'impact négatif des tanneries sur l'environnement.

13. Le Sous-Groupe a suggéré que le volet F de la stratégie, intitulé « *concurrence des matières synthétiques* », soit élargi pour intégrer la concurrence induite par les chaussures d'occasion. Il a été noté que l'importation de ces produits portait préjudice au développement d'un secteur naissant dans les pays importateurs.

C. ACTIVITES DE VALORISATION

14. En sa qualité d'organisme international de produit au titre des dispositions régissant le Fonds commun pour les produits de base, le Sous-Groupe a évalué l'état d'avancement des projets en cours d'exécution et a passé en revue les efforts déployés pour obtenir l'aide du Fonds commun pour les produits de base en vue de lancer des activités supplémentaires de valorisation des produits. Pour ce faire, il s'est appuyé sur le document CCP: ME/HS 06/3.

15. Le Sous-Groupe a examiné les résultats d'un projet achevé relevant de la procédure accélérée intitulé « *Atelier sur les défauts présents dans les cuirs et peaux avant l'abattage et les interventions possibles en Afrique orientale: valoriser le secteur du cuir au profit des pauvres* »

(Burundi, Djibouti, Éthiopie, Kenya, Ouganda, Rwanda et Soudan) sur la base des informations fournies par le Secrétariat et d'une présentation par l'agent d'exécution du projet. Bien que le rapport ne soit pas encore publié, le Sous-Groupe a noté que l'atelier mettait en relief des questions clés qui devaient être abordées pour que la qualité des cuirs et peaux s'améliore de manière économiquement durable. Le Sous-Groupe a demandé instamment au Secrétariat de travailler avec l'agent d'exécution des projets pour veiller à ce que le rapport soit publié et amplement diffusé. Des délégués de divers pays ont souhaité que des ateliers de ce type soient organisés dans d'autres régions où les défauts présents avant l'abattage demeuraient un problème important.

16. Le Sous-Groupe s'est penché sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre de trois projets en cours, à la lumière des informations communiquées par le Secrétariat et des présentations faites par les agents d'exécution respectifs.

17. Le Sous-Groupe a noté que la mise en œuvre du projet intitulé « *Commercialisation des cuirs et peaux et amélioration de la collecte et de la qualité dans les systèmes de production artisanale* » était bien avancée. Il a demandé que ce projet soit prolongé de six mois, à compter du 1^{er} juillet 2006, de sorte que les activités puissent être menées à terme de manière satisfaisante. Étant donné que les activités en République-Unie de Tanzanie avaient commencé tardivement, il fallait permettre l'application d'un calendrier différent pour les activités de projet dans ce pays. Le Sous-Groupe a pris note et s'est félicité des différentes stratégies mises en place pour assurer la poursuite des activités une fois le projet mené à son terme.

18. Le Sous-Groupe a noté que, bien que la mise en œuvre du « *Projet d'amélioration des cuirs et peaux en Afrique de l'Ouest* » eût été retardée à son stade initial, des progrès considérables avaient été accomplis et qu'on en mesurait les effets dans les pays participants. Il a salué les mesures prises par les pays participants pour faire leurs les activités du projet, comme autant de gages de durabilité.

19. Le Sous-Groupe a été informé que le Fonds commun pour les produits de base avait suspendu les activités au titre du projet « *Valoriser le cuir africain en améliorant la qualité du cuir et des articles en cuir* » au 1^{er} février 2006. Cette suspension s'expliquait par le retard pris dans la recherche d'un accord sur les modalités de prestation d'une assistance technique internationale au titre de la seconde phase du projet. Le Sous-Groupe a en outre été informé que l'organe de surveillance, selon l'accord de projet, était tenu de convoquer une réunion au plus tard soixante jours après la date de suspension afin d'examiner les solutions possibles.

20. Le Sous-Groupe s'est déclaré inquiet des problèmes survenus à l'occasion de ce projet. Il a demandé que le Secrétariat rencontre, en son nom, des représentants de l'agent d'exécution du projet et du Fonds commun pour les produits de base dès que possible afin d'étudier les moyens de réactiver le projet, tout en veillant à ce que les objectifs du projet original ne soient pas compromis.

21. Le Sous-Groupe a examiné minutieusement et a approuvé en principe deux nouvelles idées de projet, à développer et à présenter ensuite au Fonds commun pour les produits de base, à charge pour ce dernier de se prononcer sur leur éventuel financement:

1. *La promotion du saumurage comme méthode améliorée de salage des cuirs et peaux dans les zones de haute altitude en Afrique de l'Est.*

Les délégués se sont déclarés favorables à cette proposition, jugée opportune et de circonstance. Compte tenu des conditions climatiques dominantes dans les zones visées, ils ont estimé que le saumurage était préférable au séchage au soleil. Des délégués ont cependant suggéré qu'il fallait, autant que de besoin, étudier son éventuelle incidence négative sur l'environnement et s'en prémunir. Le Sous-Groupe a par ailleurs mis en avant la nécessité de procéder à une évaluation comparative des conditions dominantes dans les zones concernées préalablement à la mise en œuvre du projet afin de faciliter la surveillance de l'impact de celui-ci pendant et après sa mise en œuvre.

2. *Mesures d'amélioration de la qualité applicables aux cuirs et peaux et renforcement de la chaîne de valeur ajoutée dans la filière de confection d'articles de cuir dans certains pays d'Amérique latine.*

Le Sous-Groupe a approuvé cette idée, tout en notant que la proposition était très ambitieuse et que le mieux serait peut-être de l'appliquer en plusieurs étapes, éventuellement en dissociant l'aspect amélioration de la qualité de l'aspect valeur ajoutée.

Certains délégués ont regretté la longueur du processus d'approbation que les propositions doivent suivre une fois soumises au Fonds commun pour les produits de base. L'observateur du Fonds commun a souligné que la durée du processus dépendait de la qualité de la proposition présentée. Il a également recommandé aux auteurs de propositions de veiller à ce que les objectifs soient cohérents avec la stratégie de valorisation des produits du Sous-Groupe. D'une manière générale, le Fonds commun pour les produits de base ne soutient pas les projets de recherche fondamentale; en revanche, certains travaux de recherche appliquée peuvent répondre aux critères d'octroi d'une aide. Notant que les ressources du Fonds commun étaient limitées et que ses principes directeurs ne lui permettaient pas de soutenir certaines activités, le Sous-Groupe a suggéré que des sources de financement supplémentaires soient recherchées pour les activités de valorisation de produits.

D. INFORMATIONS NECESSAIRES SUR LES CUIRS ET PEAUX

22. Ce point de l'ordre du jour a été examiné sur la base du document CCP: ME/HS 06/4.

23. Le Sous-Groupe a reconnu les difficultés liées à la collecte et à la diffusion d'informations sur le secteur et a salué les efforts constants du Secrétariat pour fournir aux États Membres une information aussi riche que possible. Il a recommandé que les questionnaires sur la production et le commerce soient présentés aux États Membres sous une forme simple et concise de façon à obtenir des réponses aussi nombreuses et d'autant meilleure qualité que possible. Le Sous-Groupe a aussi exhorté le Secrétariat à fournir des données commerciales davantage ventilées une fois que le nouveau Système harmonisé de classification serait pleinement appliqué.

24. Le Sous-Groupe a souligné qu'il était nécessaire de réviser périodiquement les coefficients de conversion pour garantir que les statistiques soient aussi précises que possible et pertinentes au regard des besoins du secteur. Il a demandé instamment au Secrétariat de réviser au plus tôt les coefficients de conversion actuellement appliqués.

25. Le Sous-Groupe a noté que le Secrétariat n'était actuellement pas en mesure de communiquer d'information sur les cours mondiaux. Il est convenu que cette information, autrefois disponible, était précieuse pour permettre aux parties prenantes de comprendre les évolutions dans le secteur. Il a attribué la difficulté d'accéder à l'information sur les prix aux pratiques commerciales du secteur, qui étaient opaques et rendaient la collecte de cette information laborieuse. La longueur des chaînes de commercialisation dans nombre de pays d'Afrique a également été citée au rang des obstacles à la collecte d'informations sur les prix. Le Sous-Groupe a exhorté le Secrétariat à prendre toutes les mesures en son pouvoir pour élaborer une série de prix représentative de la situation mondiale, en collaborant éventuellement avec des organes de liaison ou des comités statistiques dans divers pays et régions, qui fourniraient des informations de sources publiques et privées. Les pays membres ont été exhortés à favoriser la mise en place de tels partenariats entre les secteurs public et privé.

26. Le Sous-Groupe, tout en se félicitant de la possibilité d'utiliser des sources d'information secondaires, a déclaré craindre que les données issues de certaines de ces sources, comme les revues spécialisées sur le commerce, puissent éventuellement véhiculer des points de vue orientés. Les membres du Sous-Groupe ont été instamment priés de continuer à travailler en collaboration avec le Secrétariat pour veiller à la production de données statistiques de bonne qualité.

III. AUTRES QUESTIONS

A. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE SESSION

27. Notant que l'actuelle session avait été active et instructive, le Sous-Groupe a insisté sur l'intérêt de tenir ses sessions dans les pays producteurs. Il a encouragé les délégués à s'efforcer d'accueillir les sessions dans leurs pays respectifs, ce qui permettrait à davantage de parties prenantes de s'impliquer activement dans la recherche de solutions aux problèmes du secteur. Il a demandé au Directeur général d'en tenir compte au moment de fixer la date et le lieu de la prochaine session en consultation avec la Présidente.

ANNEXE A
LISTE DES DOCUMENTS

CCP: ME/HS 06/1	Ordre du jour provisoire
CCP: ME/HS 06/2	Cuir et peaux bruts et cuir tanné – stratégie de développement
CCP: ME/HS 06/3	Faits nouveaux concernant les projets sur les cuirs et peaux financés par le Fonds Commun pour les produits de base
CCP: ME/HS 06/4	Informations nécessaires sur les cuirs et peaux
CCP: ME/HS 06/4 (Supplément)	Global compendium on conversion factors for raw hides and skins and leather
CCP: ME 06/8 (CCP: ME/HS 06/5)	Rapport de la neuvième session du Sous-Groupe des cuirs et peaux

Série Inf.

CCP: ME/HS 06/Inf.1	Note d'information
CCP: ME/HS 06/Inf.2	Liste des délégués

Série CRS

CCP: ME/HS 06/CRS 1	Project Concept: Promotion of wet salting as an improved curing method of hides and skins in high altitude areas of Eastern Africa (Idée de projet: Promotion du saumurage comme méthode améliorée de salage des cuirs et peaux dans les zones de haute altitude en Afrique de l'Est)
CCP: ME/HS 06/CRS 2	Project concept note: Quality improvement measures for raw hides and skins and the strengthening of the value-added chain of leather manufacturing industries in selected Latin American countries (Idée de projet: Mesures d'amélioration de la qualité des cuirs et peaux et renforcement de la chaîne de valeur ajoutée dans la filière de confection d'articles de cuir dans certains pays d'Amérique latine)